

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du Vendredi 22 Février 2019

La lettre de convocation suivante a été adressée à Mesdames et Messieurs les Conseillers le 16 février 2019. Mmes et MM. les Conseillers sont convoqués à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le vendredi 22 février 2019.

ORDRE DU JOUR :

- I. **APPROBATION DU PV DU 1^{er} FÉVRIER 2019**
- II. **QUESTIONS FINANCIÈRES**
- III. **QUESTIONS SCOLAIRES**
- IV. **URBANISME & ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT**
- V. **PERSONNEL**
- VI. **TRAVAUX – VOIRIE – BATIMENTS COMMUNAUX**
- VII. **INTERCOMMUNALITE**
- VIII. **ASSOCIATIONS**
- IX. **QUESTIONS - INFORMATIONS DIVERSES**
- X. **PROCHAINE RÉUNION**

Présents : Sylvain BARREAUD, Bernard MOREAU, Cathie GUIBERTEAU, Marie NEVEUR, Mathieu BOURRIER, Alain TENENBAUM, Chantal WALLON-PELLO, Fabrice CAZAVANT, Laurence PACAUD

Absents excusés : Monique VRILLAUD (pouvoir à WALLON-PELLO), Jeannick GUILLOT, Yves CORNILLE, Francis BORDET (pouvoir à MOREAU), Thierry GAYANT, Emmanuelle PELTIER

Secrétaire de séance : Mathieu BOURRIER

I. APPROBATION DU PV DU 1^{er} FÉVRIER 2019

Il a été approuvé à l'unanimité.

II. QUESTIONS FINANCIÈRES

1) Devis feu d'artifice du 13 juillet:

Le devis d'un montant de 2250€ a été accepté à l'unanimité.

2) Installation d'un ventilo-convecteur dans la salle annexe de la salle polyvalente

Un problème de câblage empêche la pose de ce type de convecteur. Deux convecteurs traditionnels seront posés provisoirement pour l'accueil d'un groupe du 22 au 25 février dans cette salle.

3) Autorisation des dépenses d'investissement avant le vote du budget

Le Maire propose de régler les dépenses d'investissement ci-dessous dans l'attente du vote du budget primitif 2019.

ARTICLE	OBJET DE LA DEPENSE	MONTANT TTC
2158 (op87)	Ventilo-convecteur	1 860.00€
2188 (op87)	Décoration lumineuse de Noël	1 460.64€
2115 (op188)	Acquisition de terrain	4 500.00€

Le Conseil Municipal, après délibération, autorise à l'unanimité le maire à procéder au mandatement des dépenses d'investissement ci-dessus. Ces dépenses seront incluses au budget primitif 2019.

4) Modification de l'attribution des subventions

Le Maire expose qu'une erreur matérielle s'est glissée dans la délibération 20190201_01 relative aux subventions 2019 pour les associations.

A la ligne ARIDEM, il convient de lire pour 2019 un montant de 240€ (deux cent quarante euros) et non 160€, soit un montant de 80€ par élève.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de valider cette modification.

III. QUESTIONS SCOLAIRES

1) SIVOS : compte rendu de réunion de la commission école du 16 février

L'analyse des questionnaires (74 complétés) auprès des parents d'élèves met en évidence 95% de parents satisfaits de la scolarité de leurs enfants. La majorité fait apparaître un désir du retour à la semaine des 4 jours. Il leur a été proposé un accueil de loisirs municipal pour le mercredi avec repas : il reste à étudier les demandes des familles : 15 inscrits est le minima pour une ouverture.

Puis il a été pris connaissances des questions des parents : les réponses ont été communiquées aux représentants des parents d'élèves.

2) Projets artistiques dans le cadre du PEAC (Projet Educatif Artistique et Culturel)

Deux projets sont à l'étude dans le cadre des activités des TAP: sculpture avec Sylvie Berry et cirque (intervenant pas encore identifié).

3) Cambriolage à l'école maternelle

Ce cambriolage fait suite à celui de la salle polyvalente. La mise en place d'une vidéo surveillance est à l'étude pour pallier ce problème récurrent ces dernières années.

IV. URBANISME – ASSAINISSEMENT – ENVIRONNEMENT

1) Collecte d'amiante à la déchetterie de Trizay le 16 mars après-midi

La collecte s'effectuera exclusivement en déchetterie à des horaires spécifiques. Les demandes de rendez-vous sont à opérer directement auprès de Cyclad.

2) Convention avec l'association du Chat Libre de Saintes

La délibération est déjà effective depuis un an. Les chats sont piégés, stérilisés et soignés. Contact : Mme Gaufreton.

3) Commission Charente :

Une réunion est prévue le samedi 2 mars à 11h.

V. PERSONNEL

1) Point sur le recensement

Il s'effectue tous les cinq ans. Toutes les habitations ont été recensées. Une première estimation fait état de 1152 habitants dans la commune sans les doubles comptes. Remerciements aux agents recenseurs.

2) Formations RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) : atelier du 14 février

Un plan d'action a été défini jusqu'au 31 décembre. Toute personne le demandant doit pouvoir accéder à ses données personnelles. Un troisième atelier est prévu ainsi que la mise en place d'un comité d'application de cette nouvelle réglementation.

VI. TRAVAUX – VOIRIES – BÂTIMENTS COMMUNAUX

1) Travaux d'aménagement du Square de la Gare:

Les travaux d'aménagement du Square de la gare avancent rapidement sous l'impulsion de Mme Guillot et des agents municipaux. La signalétique est à l'étude.

2) Mise en sécurité de la continuité du chemin piétonnier vers la salle polyvalente

Le projet est étudié avec la DID. Un double objectif est visé : la réduction de la vitesse des véhicules arrivant dans le bourg et la sécurité des piétons. Un aménagement de la voie sous forme d'écluse accompagné d'un barrière spécifique est évoqué.

3) Demande de l'association de Pêche pour une mise à disposition d'un abri pour pêcheurs(PMR)

La demande porte sur une plateforme PMR, un abri et une signalétique spécifique pour la pêche ("Charte de pêche"). Deux panneaux d'information sont prévus, au pré Valade et sur la cabane du maître-nageur à la baignade.

4) Cellule technique du SAS lundi 18 mars à 14h

La continuité des travaux à l'église et la rénovation du lavoir de St Saturnin sont évoqués.

5) Numérotage de parcelles

Le Maire expose la nécessité de mettre à jour régulièrement la numérotation des rues. Les propositions ci-dessous doivent permettre d'établir des certificats de numérotage qui seront transmis au cadastre accompagnés d'un plan du bâtiment ou le cas échéant, de la parcelle ainsi que de l'adresse à retenir.

PARCELLE	VOIE	NUMERO ATTRIBUE
AC 284 AC 285	Rue du Port	5
AC 408 AC 409	Rue du Port	5 Bis
YL 107	Le Petit Puisac	2

Après délibération, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de valider cette nouvelle numérotation.

VII. INTERCOMMUNALITE

1) Saintonge romane : comptes rendus des commissions Scot Urbanisme et SIG du 12 février

La réunion de la commission Scot et urbanisme du 12 Février a porté sur la mise en place de l'Observatoire de la consommation d'espace agricole et sur l'examen des PLU de Meursac, Ste Gemme (avis favorable) et de Cravans (avis défavorable).

2) CDC : compte rendu du Conseil communautaire du 20 février

Il a été décidé de renforcer l'identité du territoire en adoptant une nouvelle appellation : "Coeur de Saintonge" (suppression de "Charente Arnoult").

Le Conseil Communautaire du 20 février avait pour objet principal le vote du tarif de la redevance des ordures ménagères, des prestations relatives à la voirie et l'examen de conventions avec différents organismes.

3) Syndicat mixte de la Charente aval : désignation d'un référent communal

Le Maire rappelle au conseil municipal la création, au 1^{er} janvier 2019, du Syndicat Mixte de la Charente Aval (SMCA), compétent en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) par transfert de compétence des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) membres.

Afin d'impulser les programmes et la réalisation des actions qui intéressent le ou les sous-bassins dont dépendent les communes, cinq commissions géographiques ont été instituées : marais Nord de Rochefort, marais de Brouage, vallée de la Charente, Gères-Deville et Arnoult-Bruant.

Ces commissions géographiques ont vocation à réunir le plus largement possible toutes celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, souhaitent participer à l'aménagement et au développement du sous-bassin concerné, en faisant remonter au Comité syndical les enjeux et les besoins exprimés localement.

De ce fait, l'ensemble des communes comprises dans le périmètre d'action du SMCA ont été sollicitées afin de leur proposer, de manière optionnelle et sur un principe de volontariat, de désigner un référent communal qui aura la possibilité de participer aux travaux des commissions géographiques.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Prend acte de la possibilité de désigner un référent communal qui aura la possibilité de participer aux travaux des commissions géographiques qui concernent la commune,
- Désigne Francis BORDET en qualité de référent communal.

4) Villages de pierres & d'eau :

Une réunion est prévue le lundi 11 mars à 14h30 à Port d'Envaux.

VIII. MANIFESTATIONS ET ASSOCIATIONS

1) Manifestations passées

Mois	Association	Manifestation	Date	Commentaires
	Fous Cavés	Concert de soutien	V 1	A la Graine d'Orge à Saintes
Février	Pêche	Assemblée Générale	V 8	92 cartes vendues en 2018, 42 en 2017. Les diverses animations (journées avec les écoles, journée nationale de la pêche), le dépositaire à la boulangerie favorisent la vente de cartes. Dans les projets 2019 : lâcher de perches (85kg), journée nationale de la pêche le 2 juin, des journées "pêche" sont prévues à l'école (CE et CM), le 14 juillet 2 moments forts (concours fédéral le matin sur Crazannes et l'après-midi concours DEBERT à Port d'Envaux). Finalisation des projets, (PMR et labélisation "pêche famille"), mise en place du projet PGP (plan gestion piscicole) pour une frayère à poissons sur 4 ans. Le garde pêche fédéral a effectué, sur l'année 2018, 27 sorties et 38 contrôles. Ont été retenus trois abandons de cannes, une non présentation de carte et deux avertissements. Bilan financier positif.

	l'Automne	Assemblée Générale	S 9	Remerciements à M. Aupée pour avoir accepté le poste de secrétaire au départ de M. Marsin. Les activités de l'année 2018 continuent leur petit bonhomme de chemin (jeux de cartes, anniversaires) participation à la manifestation du 13 juillet, divers repas. Pour l'année 2019 un après-midi théâtre est organisé, une initiation de Zumba gold de proposée. Des propositions de manifestations ont été soumises au bureau de façon à ouvrir les activités à de nouveaux adhérents. Bilan financier positif.
	Médiathèque	Exposition crétacés	5 au 20	Dans le cadre « des Port d'Envallois font partager leur passion » Paul Ocqueteau présente des fossiles d'animaux trouvés dans les environs de la Commune.
		Conférence	S 9	28 personnes ont participé, en présence de Paul Ocqueteau, à la conférence sur le crétacé.
	Basket	Carnaval des basketeurs	M 13	Après-midi récréatif à la Salle Polyvalente.
	Les Mouettes	30 ans de l'APPE	M 13	Boum organisée pour fêter les 30 ans de l'APPE. Après-midi très agréable où les enfants du RPI s'en sont donnés à cœur joie dans une ambiance très festive. Les bonbons et le jus d'orange ont coulé à flots.
	Ecole	Journée sportive à la Maternelle	J 14	Cette journée s'est déroulée à la Salle Polyvalente dans une très bonne ambiance.

2) Manifestations à venir

Mois	Association	Manifestations	Date	Commentaires
Février	l'Automne	4 pièces de théâtre patoisantes	D 24	Troupe de théâtre les Durathieurs. A 14h30 à la Salle des Fêtes
Mars	France Acouphènes	Groupe de paroles	S 2	de 15h à 17h (sur inscription)
	Fous Cavés	Réunion à la Sous-Préfecture	M 5	16h
	Association "BEE HAPPY"	On parle des frelons asiatiques à l'école	J 7	Intervention dans les classes de 13h30 à 16 h avec diaporama et confection de pièges en bouteilles plastiques
	UNSS Académie Poitiers	Course d'orientation	M 6	Finale départementale
	Médiathèque	Printemps des poètes	9 au 25	le thème retenu cette année "La beauté"
	Mouettes Rieuses	Bourse de l'Enfance	D 10	de 9h à 18h à la Salle Polyvalente
	Echappée belle	Concours de belote	D 17	à 14h à la Salle des Fêtes
	Ecole, Médiathèque	La Grande Lessive	J 28	8h30 à 18h sur la place des Halles sur le thème " la couleur"

3) Création d'une association : HUMI-FAIRE

Présentation d'une nouvelle association HUMI-FAIRE à vocation humanitaire dont l'objet est la sensibilisation au travail de la terre et à la biodiversité. Son président est Steve Barreaud. Sa première action a pris la forme d'un chantier jeunesse (nettoyage d'une parcelle boisée et petits travaux au square de la gare). Le groupe a été hébergé en contre partie à la salle polyvalente.

4) Les Fous Cavés :

Une réunion à la Sous-Préfecture est prévue le 5 mars.

IX. QUESTIONS – INFORMATIONS DIVERSES

1) Compte rendu de la réunion de la Commission des Fêtes du mardi 12 février

L'organisation du 13 juillet est reconduite. Une réflexion est lancée sur la modification du menu.

2) Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

X. PROCHAINE RÉUNION

Samedi 13 avril à 9h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.